

Le plan **BIOGAZ**

POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Soutenu par l'ADEME et les régions, animé par AILE, le plan biogaz vise l'émergence de projets de méthanisation à la ferme ou multipartenarial en codigestion, insérés dans leur territoire.



AILE

73 rue de Saint Brieu
CS 56520
35065 RENNES Cedex
www.aile.asso.fr
info@aile.asso.fr

Vos interlocutrices:
Bretagne
Jeanne Lencau
02 99 54 63 23
Pays de la Loire
Simone Hurschka
02 40 16 36 22

Le GAEC Les Chouans dispose principalement d'un atelier vache laitière et un atelier vache allaitante répartis sur 2 sites distants de 6 kms. Le GAEC envisage dans un avenir proche se concentrer sur l'exploitation laitière.

Par la construction d'une unité de méthanisation à la ferme, le GAEC avait pour objectifs d'optimiser le stockage et valoriser autrement les effluents de l'exploitation laitière. Il a choisi de créer une société de projet : SARL Ren Bocc ayant pour objet le financement et l'exploitation d'une unité de méthanisation, d'un réseau de chaleur et d'une toiture PV.

Le projet a été soutenu financièrement par l'ADEME, dans le cadre du plan Biogaz.

A partir de 7 000 tonnes de substrats soit 19 t/jour (94 % de d'effluents d'élevage, 6% de graisses industrielles) l'unité de méthanisation produit du biogaz, valorisé en électricité et chaleur par cogénération. L'électricité est injectée dans le réseau public d'électricité et la chaleur est valorisée sous forme d'eau chaude à un industriel (construction d'un réseau de chaleur de 1 km).



L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

Constructeur :	Pasquet Equipements
Accompagnement :	France Biogaz Valorisation
Technique mise en place :	Voie liquide infiniment mélangé
Volume des digesteurs :	1 200 m ³
Stockage du digestat :	2 200 m ³
Valorisation du biogaz :	Cogénération

Puissance électrique installée :	156 kWelec
Puissance thermique installée :	160 kWth
Mise en service	01/2018

LES INVESTISSEMENTS

	1 380 000€ HT
Aménagement du site	130 000 € HT
Réception et gestion des substrats	220 000 € HT
Digesteur et stockage digestat	510 000 € HT
Valorisation du biogaz	200 000 € HT
Valorisation de la chaleur	120 000 € HT
Automatisme et équipements de mesure	170 000 € HT
Ingénierie	30 000 € HT

LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

ADEME	298 480€
--------------	----------



Le mot de l'exploitant:

L'unité de méthanisation nous permet de « boucler la boucle ». En tant qu'agriculteur mes effluents sont devenu un produit financier mais aussi agronomique.

Cerise sur le gâteau, la présence d'un industriel à proximité invite à la mise en évidence des synergies de deux secteurs. La valorisation de la chaleur acte un partenariat gagnant/gagnant, à la fois économique mais aussi social.